

Rapport des délibérations Assemblée Générale du 11 avril 2026



Rapport des délibérations

I- Lecture du Discours du Président, Jean Christophe ALOÉ

II- Vote de l'approbation du PV de l'AG du 29 mars 2025

	POUR : 1 918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage :	POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

III- Présentation du Rapport d'activité des commissions

IV- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes – Monsieur Bouvier, du cabinet In Extenso

V- Opérations de vote portant sur les comptes de l'exercice

Approbation des comptes de l'exercice 2024/2025

	POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage :	POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2024/2025

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, propose d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 30 juin 2025 de – 165 886,56 euros aux comptes de réserves.

	POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage :	POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

VI- Nomination du commissaire aux comptes

Vote de la nomination du commissaire aux comptes :

la société IN EXTENSO AUDIT NORMANDIE : titulaire

La société IN EXTENSO CAEN en tant que commissaire aux comptes : suppléant

Pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2031.

	POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage :	POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

VII- Présentation du budget : Marc LEMARCHAND

Le budget prévisionnel 2026/2027

	Arrêté 2024/2025	Budget 2026/2027
CHARGES ANALYTIQUES		
Service Administratif	400 960	414 321
Service Technique	311 252	333 910
Service Agents de Garderie	138 173	207 952
Siège Social	106 213	112 350
Saint Samson	27 346	97 639
Chouain	79 796	73 443
Frais divers de structure	201 053	223 603
SOUS-TOTAL FRAIS DE STRUCTURE	1 264 784	1 443 217
Commission petit gibier	161 892	205 100
Commission ESOD / Piégeage	18 817	30 000
Commission Bulletin	18 492	18 000
Commission Comm., Prom.* de la chasse	42 951	75 860
Commission Gibier d'Eau et Migrateurs	12 609	17 025
Commission Grand Gibier	20 783	19 200
Réseau SAGIR	2 066	2 000
Commission Ecocontribution	88 943	-
Commission Dégâts - Charges *	1 310 367	999 120
SOUS-TOTAL FRAIS DES COMMISSIONS	1 876 920	1 368 305
TOTAL DES DEPENSES ANALYTIQUES	2 941 715	2 829 522

	Arrêté 2024/2025	Budget 2026/2027
RECETTES ANALYTIQUES		
Recettes hors dégâts	1 574 855	1 655 590
Recettes partenariat et Convention	55 000	55 000
Recettes Ecocontribution	162 776	80 000
Recettes Dégâts *	983 196	968 900
TOTAL DES RECETTES ANALYTIQUES	2 775 828	2 759 490
RESULTAT EXERCICE	-165 887	-70 032

	Arrêté 2024/2025	Budget 2026/2027
* Résultat Dégâts Grand Gibier	- 327 171	- 30 220



VIII- Opérations de vote sur les différents tarifs de cotisations et bracelets

Les cotisations fédérales et Grand Gibier annuelles pour la validation du permis de chasser pour l'exercice 2026/2027

- Timbre fédéral annuel : **74.20 €**
- Timbre fédéral 9 jours : **37.07 €**
- Timbre fédéral 3 jours : **18.74 €**
- Timbre grand gibier départemental : **32.16 €**
- Timbre grand gibier départemental temporaire : **21.22 €**

POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage : POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

Le montant des Bracelets 2025/2026

- Bracelet chevreuil : 35,00 €
- Bracelet biche - jcb : 140,00 €
- Bracelet cerf C1 : 180,00 €
- Bracelet cerf C2 : 220,00 €
- Bracelet indifférencié Grand cervidé hors UGI Cerisy : 180,00 €
- Bracelet daim : 50,00 €
- Bracelet sanglier en Plan de Gestion obligatoire : 20,00 €
- Bracelet sanglier en Plan de Gestion facultatif : 50,00 €
- Bracelet sanglier UG hors Plan de gestion : 20,00 €

*Bracelets sanglier en plan de gestion valables sur 3 ans glissants, et non échangeables au terme des 3 années.

POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage : POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

Le montant des adhésions et du droit fixe 2024/2025

- Charte d'agrainage : **200 €**
- Cotisation territoriale : **15 €**
- Droit fixe contrat multi-services : **100,00 €**
- Cotisation ha sur contrat multi-services : **0,40 €**

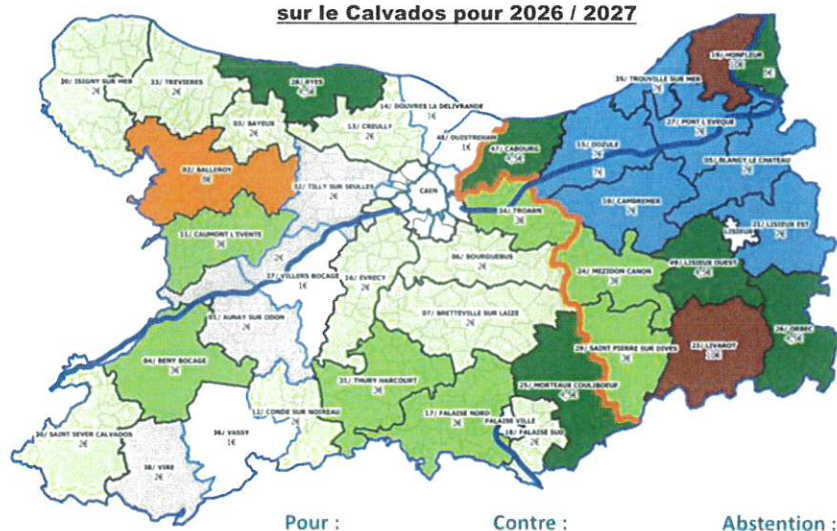
POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage : POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

IX- Le financement des dégâts de Grand Gibier

Chaque année, nous recalculons la taxe à l'hectare en fonction des dégâts de l'année passée.

- La taxe à l'hectare par UG

Projection de la contribution territoriale par hectare de bois et friche sur le Calvados pour 2026 / 2027



- **Bois et Friches** : modulation de la contribution de 1,00 € à 10,00 € / ha, en fonction des dégâts
- **Prairies et Cultures** :
 - UG hors plan de gestion : contribution de 0,35 € / Ha pour les UG aux dégâts inférieurs à 5.000 €, et 0,45 €/ha entre 5.001 € et 20.000 € et 0,55 €/ha au-delà.
 - UG en plan de gestion : contribution de 1,00 € / ha pour les 13 UG concernées
- **Vergers** : contribution fixe de 2,00 €/ha.
- Seuls les 500 premiers hectares de prairies et cultures sont soumis à contribution pour les sociétés de chasse communale.

Vote du budget prévisionnel 2026/2027 caractérisé par un total des charges de 2 829 522 €, un total de produits de 2 759 490 €, un résultat prévisionnel déficitaire de -70 032 €, de la taxe hectare et de l'ensemble des tarifs présentés précédemment :

POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage : POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

X- Résolution Sécurité : Suppression du jour d'alternance et nouvelles modalités

Nouveauté pour la prochaine saison :

Suppression du jour d'alternance le jeudi : le sanglier pourra être chassé toute la semaine, du lundi au dimanche.

Toute personne postée dans l'attente au grand gibier d'une chasse organisée doit obligatoirement :

- Porter un gilet fluo
- Être postée à + de 150 mètres dos à la battue
- sur un mirador d'1m20
- Avec les angles de sécurité obligatoirement matérialisés avec des jalons ».

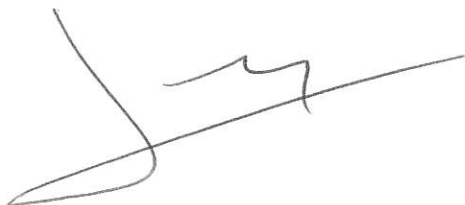
	POUR : 1918	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Pourcentage :	POUR : 100 %	CONTRE : 0 %	ABSTENTION : 0 %

XI- Questions de la salle

XII- Remise de médaille à Monsieur Jacques Foucher

XIII- Clôture de l'Assemblée Générale par le Président, Monsieur Jean Christophe ALOÉ

Le Président,



Le Secrétaire,

